

ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV

(la « SICAV »)

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Siège Social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 130.156

AVIS AUX ACTIONNNAIRES DU COMPARTIMENT ZEST FLEXIBLE (LE « COMPARTIMENT »)

1. Changement de dénomination

Le Compartiment sera renommé « **ZEST AMELANCHIER** » à compter du Jour d'évaluation (tel que défini dans le prospectus en vigueur) le **6 avril 2020**.

2. Changement de la politique d'investissement et des restrictions d'investissement

À compter de la même date, la politique d'investissement et les restrictions d'investissement du Compartiment seront modifiées comme suit :

Jusqu'à la Date d'Évaluation du 3 avril 2020	À compter de la Date d'Évaluation du 6 avril 2020
<p>L'objectif d'investissement du Compartiment est de dégager des rendements absolus sans privilégier une devise, un secteur d'activité, une région, un secteur de marché ou un indice spécifique.</p> <p>Le Compartiment investira essentiellement dans un portefeuille largement diversifié de catégories d'actifs admissibles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- actions, titres apparentés aux actions (y compris, sans s'y limiter, obligations convertibles, obligations liées à des actions, instruments financiers dérivés sous-jacents à des actions ou indices boursiers conformes aux lignes directrices de l'AEMF sur les ETF et autres OPCVM - ESMA/2014/937 (par ex. options, futures), warrants à faible prix de levée et warrants sur actions),- instruments à revenu fixe,- instruments du marché monétaire,- liquidités et quasi-liquidités <p>Les investissements en :</p> <ul style="list-style-type: none">- instruments à revenu fixe peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif net du Compartiment (toutefois, les investissements en instruments à revenu fixe dont la notation de crédit à long terme par une ou plusieurs agences de notation majeure (Moody's, S&P & Fitch) est inférieure à Ba2 – BB sera limitée à 20 % de l'actif net du Compartiment) ;- les actions et titres apparentés aux actions peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif net du Compartiment. <p>L'allocation sera faite directement ou</p>	<p>L'objectif d'investissement du Compartiment est de dégager des rendements absolus sans privilégier une devise, un secteur d'activité, une région, un secteur de marché ou un indice spécifique.</p> <p>Le Compartiment investira essentiellement dans un portefeuille largement diversifié de catégories d'actifs admissibles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- actions, titres apparentés aux actions (y compris, sans s'y limiter, obligations convertibles, obligations liées à des actions, instruments financiers dérivés sous-jacents à des actions ou indices boursiers conformes aux lignes directrices de l'AEMF sur les ETF et autres OPCVM - ESMA/2014/937 (par ex. options, futures), warrants à faible prix de levée et warrants sur actions),- instruments à revenu fixe,- instruments du marché monétaire,- liquidités et quasi-liquidités. <p>Les investissements en :</p> <ul style="list-style-type: none">- instruments à revenu fixe peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif net du Compartiment (toutefois, les investissements en instruments à revenu fixe dont la notation de crédit à long terme peut être estimée au niveau de l'émission ou de l'émetteur par une ou plusieurs agences de notation majeure (Moody's, S&P & Fitch) est inférieure à Ba2 / BB seront limités à 45 % de l'actif net du Compartiment) ;- les instruments du marché monétaire ne sont soumis à aucune contrainte de notation ;

ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV

(la « SICAV »)

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Siège Social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 130.156

indirectement par l'intermédiaire d'autres OPCVM/OPC, y compris des OPCVM/OPC établis sous la forme de fonds indiciaires, dont la politique d'investissement est conforme à celle du Compartiment. Il convient toutefois de préciser que, pour les investissements indirects, il y a dérogation aux restrictions de notation applicables aux obligations seules (pas d'approche par transparence).

L'allocation d'actifs sera basée sur une combinaison :

- **d'analyse macroéconomique** : une évaluation exacte et une analyse descendante des variables macroéconomiques seront effectuées pour obtenir une diversification par une macro allocation d'actifs optimale ;
- **d'analyse fondamentale** : le Gestionnaire en investissements analysera les investissements avec une approche qualitative et quantitative. Il pourra ainsi identifier les sociétés et secteurs offrant le meilleur profil risque/rendement et investir en conséquence ; et
- **d'analyse technique** : l'analyse des tendances, cours et flux permettra d'améliorer la stratégie à moyen terme du Compartiment.

Le Gestionnaire en investissement utilisera également, en général, une approche « valeur » plutôt qu'une approche « croissance » des investissements, qui peut évoluer en fonction des conditions de marché.

Le Gestionnaire en investissements gèrera le risque de crédit par une analyse du crédit et une diversification sur une vaste base d'émetteurs, de secteurs et de régions.

Le Compartiment sera exposé à des indices négociés sur les grands marchés de futures de l'UE et des États-Unis et sur d'autres marchés développés tels que définis par MSCI.

Le Compartiment peut faire un usage intensif d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture afin de poursuivre plus efficacement son objectif d'investissement en exploitant les tendances en incluant des entreprises mises en difficulté ou afin de couvrir les expositions à des

- les actions et titres apparentés aux actions peuvent représenter jusqu'à 100 % de l'actif net du Compartiment ;
- **les Actions A chinoises seront limitées à 5 % des actifs nets du Compartiment pour les investissements directs - le Compartiment peut investir indirectement dans des Actions A chinoises via des fonds cibles éligibles, sans aucune limitation.**

Concernant les instruments à revenu fixe, le Compartiment peut investir au maximum 15 % de ses actifs nets en Obligations convertibles contingentes. Celles-ci seront notées B-/B3 (par l'une des grandes agences de notation, à savoir Moody's ou S&P & Fitch) et seront émises par des établissements bancaires notés au moins investment grade (par l'une des grandes agences de notation, à savoir Moody's ou S&P & Fitch), situés dans des pays de l'OCDE.

L'allocation sera faite directement ou indirectement par l'intermédiaire d'autres OPCVM/OPC, y compris des OPCVM/OPC établis sous la forme de fonds indiciaires, dont la politique d'investissement est conforme à celle du Compartiment. Il convient toutefois de préciser que, pour les investissements indirects, il y a dérogation aux restrictions de notation applicables aux obligations seules (pas d'approche par transparence).

L'allocation d'actifs sera basée sur une combinaison :

- **d'analyse macroéconomique** : une évaluation exacte et une analyse descendante des variables macroéconomiques seront effectuées pour obtenir une diversification par une macro allocation d'actifs optimale ;
- **d'analyse fondamentale** : le Gestionnaire en investissements analysera les investissements avec une approche qualitative et quantitative. Il pourra ainsi identifier les sociétés et secteurs offrant le meilleur profil risque/rendement et investir en conséquence ; et
- **d'analyse technique** : l'analyse des tendances, cours et flux permettra d'améliorer la stratégie à moyen terme du Compartiment.

ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV

(la « SICAV »)

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Siège Social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 130.156

facteurs non désirés. Le Gestionnaire en investissements privilégiera dans une large mesure les options pour mettre en œuvre les positions longues ou courtes synthétique du portefeuille du Compartiment, mais il peut aussi investir dans des CPD ou des contrats à terme, en remplacement d'une position sur option afin d'optimiser le levier.

Le Compartiment n'investira pas :

- plus de 15 % de son actif net en obligations convertibles contingentes ;
- en ABS/MBS ;
- directement sur le marché des Actions A chinoises, ni sur le marché de Billets P indiens, ni en Russie, mais il peut être exposé indirectement à ces pays / actifs spécifiques via des fonds-cibles éligibles.

À titre accessoire, le Compartiment peut détenir des actifs liquides tels que des liquidités et des dépôts.

Le Gestionnaire en investissement utilisera également, en général, une approche « valeur » plutôt qu'une approche « croissance » des investissements, qui peut évoluer en fonction des conditions de marché.

Le Gestionnaire en investissements gèrera le risque de crédit par une analyse du crédit et une diversification sur une vaste base d'émetteurs, de secteurs et de régions.

Le Compartiment sera exposé à des indices négociés sur les grands marchés de futures de l'UE et des États-Unis et sur d'autres marchés développés tels que définis par MSCI.

Le Compartiment peut faire un usage intensif d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture afin de poursuivre plus efficacement son objectif d'investissement en exploitant les tendances en incluant des entreprises mises en difficulté ou afin de couvrir les expositions à des facteurs non désirés. Le Gestionnaire en investissements privilégiera dans une large mesure les options pour mettre en œuvre les positions longues ou courtes synthétique du portefeuille du Compartiment, mais il peut aussi investir dans des CPD ou des contrats à terme, en remplacement d'une position sur option afin d'optimiser le levier.

Le Compartiment n'investira pas :

- en ABS/MBS ;
- directement sur le marché des Billets P indiens, ni en Russie, mais il peut être exposé indirectement à ces pays / actifs spécifiques via des fonds-cibles éligibles.

À titre accessoire, le Compartiment peut détenir des actifs liquides tels que des liquidités et des dépôts.

3. Changement en matière de frais :

A compter du Jour d'évaluation (tel que défini dans le prospectus en vigueur) le **6 avril 2020** :

- La **commission de gestion maximale** applicable aux actions de détail de la catégorie R Particuliers est ramenée à 1,50 % par an.
- **aucuns frais de conversion ne seront perçus**, et
- la **commission maximale de service aux actionnaires sera soumise à une commission annuelle minimale** de 35 000 euros.- (prélevée au niveau du compartiment)
- **aucune commission de performance ne sera appliquée.**

ZEST ASSET MANAGEMENT SICAV

(la « SICAV »)

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Siège Social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 130.156

Les actionnaires de la SICAV qui s'opposeraient aux modifications ci-dessus peuvent demander le rachat de leurs parts sans frais durant une période d'un mois allant du **4 mars 2020** au **5 avril 2020** inclus.

Les modifications seront ensuite contraignantes pour les actionnaires qui n'auront pas exercé leur droit au rachat durant cette période. Les actionnaires dont les actions sont détenues par une chambre de compensation sont invités à se renseigner au sujet des conditions spécifiques s'appliquant aux souscriptions, rachats et conversions effectuées en passant par ce type d'intermédiaire.

La dernière version du prospectus, les KIID et les statuts, ainsi que des copies des derniers rapports annuels et semestriels, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la SICAV ou auprès du représentant local de la SICAV.

St Gall, le 4 mars 2020

Le représentant pour la Suisse :

1741 Fund Solutions Ltd, Burggraben 16, CH-9000 St. Gall.

L'agent payeur en Suisse :

Tellco Ltd, Bahnhofstrasse 4, CH-6430 Schwyz.